



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

construction aéronautique

Question écrite n° 107152

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le souhait récemment exprimé par la Russie d'augmenter sa participation au sein de la firme d'aéronautique de défense européenne EADS. Il souhaiterait connaître la position du Gouvernement sur ce sujet.

Texte de la réponse

S'agissant du capital d'EADS, deux approches complémentaires existent : l'approche financière et l'approche industrielle. Les achats d'actions EADS, cet été, par la banque publique russe VTB avaient attiré l'attention car ils reposaient alors sur une logique essentiellement financière. Il faut savoir que les modalités de gouvernance du consortium sont prévues par un pacte d'actionnaires. L'approche financière doit donc découler de l'approche industrielle, position à laquelle nos interlocuteurs russes, avant tout désireux de moderniser leur aéronautique civile, se sont progressivement ralliés. En toute hypothèse, compte tenu d'interdépendances nombreuses, nous avons intérêt à développer plus encore notre coopération avec la Russie et à arrimer étroitement cette dernière à l'Europe, dans le cadre d'un large partenariat. À l'occasion de la dernière rencontre trilatérale (France/Allemagne/Russie) de Compiègne en septembre dernier avec la chancelière Mme Merkel et le président russe M. Poutine, nous sommes convenus de la mise en place d'un groupe de travail qui sera chargé de développer les programmes existants et de préparer l'avenir. Avec le soutien politique de la Russie, de la France et de l'Allemagne, ce groupe d'experts permettra de conduire, dans la sérénité, le travail nécessaire.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107152

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10726

Réponse publiée le : 15 mai 2007, page 4390